

Tuto

«Soutien ton Club »



SOUTENEZ LE SKI-CLUB

**Faites un don déductible de vos impôts
sur**

soutienstonclub.fr

Pour les particuliers :

- 66 % sur l'impôt sur le revenu, dans la limite de 20% du revenu imposable, avec report possible sur 5 années consécutives.
- 75 % sur l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), dans la limite du plafond de 50 000€, avec report possible sur 5 années consécutives.

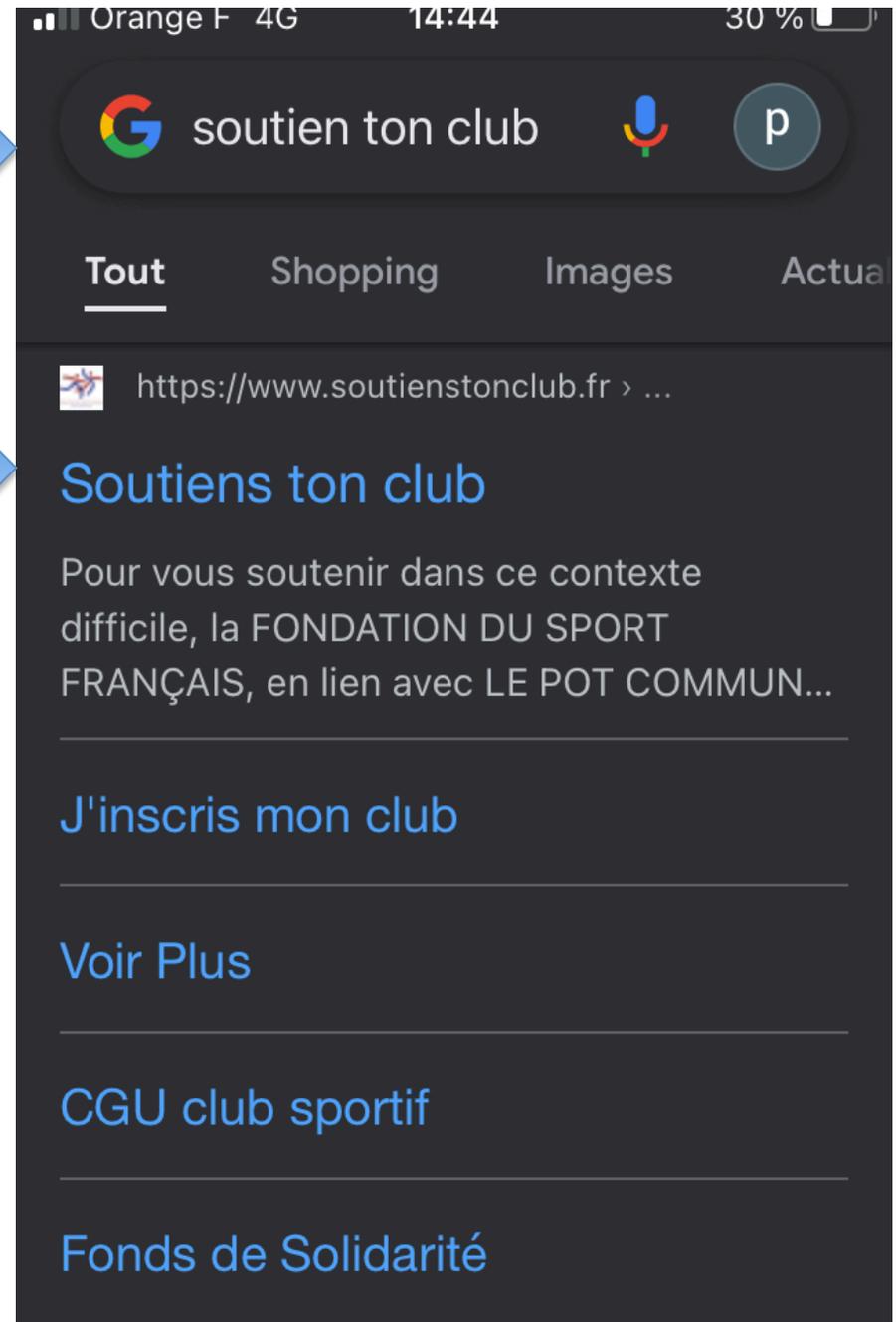
Pour les entreprises :

- 60 % de l'impôt sur les sociétés dans la limite d'un plafond de 0,5% du CA ou de 20 000€ HT pour les PME et TPE.

Dans votre moteur de recherche :
TAPER soutien ton club



Choisissez ce site :soutien ton club



Soutiens ton club

À vous, les amateurs, les pratiquants !

Ensemble, aidons vos clubs à battre le virus et à sortir plus forts de cette période ! Permettons leur de se réinventer et assurer la qualité d'accueil de leurs adhérents dès le début du déconfinement. Pour cela, faites un don au club de votre choix, déductible d'impôts.

[Pour en savoir plus](#)

Taper code postal du Grand Bornand
74450



74450

Rechercher





Avec le concours du



Vous ne trouvez pas votre club ? [Nous vous aidons.](#)

1 événement trouvé !

CLIQUEZ sur le blason du club



SKI CLUB LE GRAND BORNAND

📍 LE GRAND BORNAND

[Voir le club >](#)





Avec le concours du



SKI CLUB LE GRAND BORNAND

CLIQUEZ sur Faire un don



Faire un don

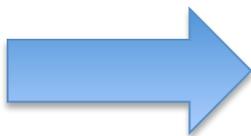




Avec le concours du



ENTREZ le montant du don



Montant de votre don

50 €

Chaque don est éligible à une **déduction fiscale**.

Récapitulatif de votre donation

Montant de votre don 50 €

Montant TTC 50 €

CLIQUEZ sur Valider



Valider

Avec le concours du



ETAPE 1

Coordonnées

ETAPE 2

Paiement

ETAPE 3

Confirmation

Information donateur

Un CERFA, un reçu fiscal ouvrant droit aux dispositions prévues par les articles 200, 238 bis et 978 du Code Général des Impôts sera envoyé à cette adresse email.

Email *

Prénom *

Nom *

ENTREZ vos coordonnées



ETAPE 1

Coordonnées

ETAPE 2

Paiement

ETAPE 3

Confirmation

Don pour SKI CLUB LE GRAND BORNAND

1. Vous êtes *

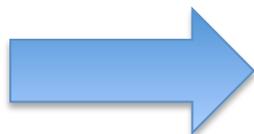
Sélectionner la réponse de votre
choix.

- Un particulier
- Une entreprise
- Un particulier soumis à l'IFI

2. Adresse *

3. Code postal *

FAITES votre selon votre
situation



ENTREZ vos coordonnées



ETAPE 1

Coordonnées

ETAPE 2

Paiement

ETAPE 3

Confirmation

ENTREZ vos coordonnées



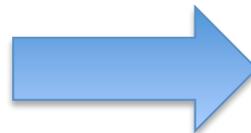
4. Commune *

Récapitulatif de votre donation

Montant de votre don 50 €

Montant TTC 50 €

CLIQUEZ sur Valider



Valider

ETAPE 1
Coordonnées

ETAPE 2
Paiement

ETAPE 3
Confirmation

SKI CLUB LE GRAND BORNAND

50 €

Montant TTC

Numéro de carte ?

Ex: 1234 3453 3453 7654

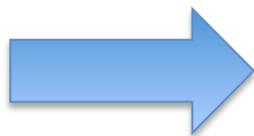
Date
d'expiration ?

MM/AA

Code
de sécurité ?

3 chiffres

ENTREZ les coordonnées de
votre carte bancaire





AVANT DE CLIQUEZ
sur Retour

Cliquez sur Télécharger le reçu

Cliquez sur Télécharger le CERFA
pour votre déduction sur votre
déclaration d'impôt

Avec le concours du  **MINISTÈRE DES SPORTS**
Liberté Égalité Fraternité

 **COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS**

 **France Paralympique**

FONDATION DU SPORT FRANÇAIS
www.fsf.fr

ETAPE 1 | ETAPE 2 | ETAPE 3

Coordonnées | **Paiement** | **Confirmation**

Récapitulatif de votre donation

Nom du club	Montant de votre don
SKI CLUB LE GRAND BORNAND	30 €
<hr/>	
Montant TTC	30 €

Télécharger le reçu

Télécharger le CERFA

Retour

Reçu au titre des dons
à certains organismes d'intérêt général
Article 200, 238 bis et 978 du code général des impôts (CGI)

Cerfa n° 11580*04 Numéro d'ordre du reçu

Bénéficiaire des versements

Nom ou dénomination : Fondation du sport français
 Adresse : N° 2/4 Rue Louis David
 Code Postal 75016 Commune Paris
 Objet : Don réalisé dans le cadre de l'opération soutiens ton club

Cochez la case concernée (1) :

Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du 24-08-11 publié au Journal officiel du 26-08-11 ou association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté en date du
 Fondation universitaire ou fondation partenariale mentionnées respectivement aux articles L. 719-12 et L. 719-13 du code de l'éducation
 Fondation d'entreprise
 Oeuvre ou organisme d'intérêt général
 Musée de France
 Etablissement d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif
 Organisme ayant pour objectif exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises
 Association culturelle ou de bienfaisance et établissement public reconnus d'Alsace-Moselle
 Organisme ayant pour activité principale l'organisation de festivals
 Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficultés ou favorisant leur logement
 Fondation du patrimoine ou fondation ou association qui affecte irrévocablement les dons à la Fondation du patrimoine, en vue de subventionner les travaux prévus par les conventions conclues entre la Fondation du patrimoine et les propriétaires des immeubles (article L. 143-2-1 du code du patrimoine)
 Etablissement de recherche public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif
 Entreprise d'insertion ou entreprise de travail temporaire d'insertion (articles L. 5132-5 et L. 5132-6 du code du travail)
 Association intermédiaire (article L.5132-7 du code du travail)
 Ateliers et chantiers d'insertion (article L.5132-15 du code du travail)
 Entreprises adaptées (article L.5213-13 du code du travail)
 Agence nationale de la recherche (ANR)
 Société ou organisme agréé de recherche scientifique ou technique (2)
 Autres organismes :

(1) ou indiquez que les renseignements concernent l'organisme
 (2) dons effectués par les entreprises

Donateur

Nom : Prénoms :
 Adresse :
 Code Postal : Commune :

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des dons et versements ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme de :
 30 Euros
 Somme en toutes lettres : ***30€**
 Date du versement ou du don : 13/11/2021

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article (3) : 200 du CGI 238 bis du CGI 978 du CGI

Forme du don :
 Acte authentique Acte sous seing privé Déclaration de don manuel Autres
 Don en ligne

Nature du don :
 Numéraire Titres de sociétés cotés Autres (4)

En cas de don en numéraire, mode de versement du don :
 Remise d'espèces Chèque Virement, prélèvement, carte bancaire

(3) L'organisme bénéficiaire peut cocher une ou plusieurs cases.
 L'organisme bénéficiaire peut, en application de l'article L. 80 C du livre des procédures fiscales, demander à l'administration s'il relève de l'une des catégories d'organismes mentionnées aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.
 Il est rappelé que la délivrance irrégulière de reçus fiscaux par l'organisme bénéficiaire et susceptible de donner lieu, en application des dispositions de l'article 1740 A du code général des impôts, à une amende fiscale égale à 25% des sommes indûment mentionnées sur ces documents.
 (4) Notamment : abandon de revenu ou de produits ; frais engagés par les bénévoles, dont ils renoncent expressément au remboursement.

Cherail

Voici le CERFA nécessaire pour votre déduction sur votre déclaration d'impôt vous le recevrez aussi par mail.
 Attention ce n'est pas le ski club qui délivre ce cerfa, c'est « la fondation su sport français »



Merci pour votre soutien

